AUTORISATION PARENTALE

(Pour tout adhérent mineur au moment du dépôt de dossier)

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la Fédération Française de Handball et au club de handball de Dourdan (HBC Dourdan) pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

En outre, si cela était nécessaire, j'autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétitions : Conformément aux dispositions de l'article R232-52 du Code du sport,

☐ J'autorise:

- Mon enfant à adhérer au HBC Dourdan et à participer aux activités proposées par le club.
- Mon enfant à être véhiculé par les dirigeants, les entraîneurs et les parents dont je fais partie lors des déplacements.
- La prise de photo de mon enfant par les dirigeants et leur publication éventuelle, sans contrepartie, sur le site internet du club, les publications du club et sur les panneaux d'affichage de la salle...
- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la fédération française de handball club de handball de Dourdan et les accepte.

☐ J'autorise:

Tout préleveur, agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la Fédération internationale (IHF) ou la Fédération européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé.

☐ Je n'autorise pas :

Signature du Représentant légal

Dans ce cas:

Je reconnais avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation parentale pour le mode de prélèvement susvisé est constitutive d'un refus de soumettre mon enfant à ce contrôle antidopage et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme pour la 1re infraction)

Nom et prénom du représentant légal :
Nom et prénom du mineur ou majeur protégé :
NOM du Club : HBC DOURDAN
Le ://20 <u>24</u> Fait à :